web : cgt-ardennes.fr
mail : cgt@cd08.fr

CD 08

Une Prime c’est bien, Une Augmentation c’est mieux!

Un coup de pouce bienvenu mais une réponse insuffisante face à la montée des prix.

Oser, défendre, agir... la CGT est là

Le 7 septembre 2023

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Objet : Pouvoir d'achat

Monsieur le Président,

En cette rentrée, le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux sont les revendications prioritaires du monde du travail.

Dans le privé, l'Etat appelle les employeurs à ouvrir des négociations.

Dans le public, ce n'est pas l'augmentation récente de la valeur du point d'indice de 1,5% qui va permettre aux agents de faire face convenablement aux dépenses du quotidien.

Le gouvernement a annoncé une mesure ponctuelle et insuffisante pour répondre à l'inflation et l'augmentation des coûts de l'énergie, de l'alimentation, du logement pour les fonctionnaires... Ainsi, une prime de forfaitaire exceptionnelle dite « de préservation du pouvoir d'achat » est créée par décret publié le 01.08.2023 au bénéfice des agents de la fonction publique de l'Etat (FPE) et de la fonction publique hospitalière (FPH). Cette prime est transposable aux agents de la Fonction Publique Territoriale (FPT), mais... au bon vouloir de l'employeur ; ce a quoi vous vous êtes engagé lors de la récente journée Agents-Elus. Les agents en ayant le plus besoin, ceux impactés de plein fouet par l'inflation sur les produits de première nécessité et alimentaires, ne sauraient comprendre que cette annonce ne soit pas suivi d'effet rapidement.

Au-delà de cette prime, nous vous appelons a ouvrir de vraies négociations pour tous (titulaires, contractuels, assistants familiaux), dans le cadre du RIFSEEP, en commençant, par exemple, par les agents, vos « *pépites* » (cf discours Entr'Act) exclus du Ségur.

Nous nous tenons à votre disposition pour en échanger.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur Le Président, nos respectueuses salutations.

Sandrine VISSE

CGT du CD08